



Réaction du Regroupement des Auberges du cœur à un article du Journal de Montréal

Les jeunes qui n'ont pas accès aux services en santé mentale

Montréal, le 26 février 2014 – En raison du respect de nos obligations de confidentialité du dossier de cette jeune femme, le Regroupement des Auberges du cœur a décidé de ne pas donner de suites concernant l'histoire d'une jeune rapportée dans un récent article paru dans le Journal de Montréal (22 février 2014). Notre décision repose aussi sur notre désir de continuer de contribuer au bien-être de cette jeune qui ne bénéficierait pas d'une exposition supplémentaire de son histoire sur la place publique.

Le vrai drame de cette jeune femme, de sa famille et de son entourage, est le manque d'accès aux services. Ce cas illustre celui de bien d'autres jeunes ayant des problèmes de santé mentale et qui se trouvent en crise. En effet, même les Auberges se retrouvent sans ressources suffisantes pour venir en aide adéquatement et de façon sécuritaire auprès de ces jeunes.

Les Auberges du cœur peuvent, dans la mesure de leur capacité, accueillir des jeunes ayant des problèmes de santé mentale, si ceux-ci sont stabilisés. Nos maisons ont des intervenants professionnels qualifiés, mais elles ne sont pas des ressources spécialisées pour les cas plus lourds de santé mentale. Chaque maison accueille de 6 à 20 jeunes à la fois et nous devons assurer la sécurité individuelle de chacun ainsi que celle du groupe. Au même titre que tous les intervenants qui travaillent avec les jeunes, nous sommes confrontés aux limites des ressources et services disponibles pour eux.

La difficulté d'avoir accès à un suivi psychiatrique adéquat, à des ressources d'hébergement spécialisés en nombre suffisant, à du soutien pour les parents et à un réel soutien lors de situation d'urgence demeurent des enjeux constants pour lesquels nous faisons régulièrement des représentations devant les instances gouvernementales et institutionnelles. Le défi de lutter contre l'itinérance relève de toute la société et les Auberges du cœur assument chaque jour leur part pour soutenir les jeunes et les accompagner vers une vie meilleure.

Chaque année, les Auberges du cœur hébergent, accueillent et accompagnent plus de 3000 jeunes en difficulté et sans abri dans ses maisons, appartements supervisés et logements sociaux. Juste à Montréal, les 8 Auberges refusent annuellement plus de 500 jeunes faute de place. Les jeunes que nous accueillons vivent des difficultés de tous ordres : pauvreté, toxicomanie, santé mentale, sous-scolarisation. Nous plaçons le jeune au cœur de sa démarche d'intégration sociale en l'aidant à prendre sa vie en main. Les jeunes trouvent un lieu pour expérimenter, faire des erreurs et continuer de faire face aux défis de la vie. Les solutions sont trouvées par le jeune et par la communauté qui l'entoure.

Source : Isabelle Gendreau, coordonnatrice aux communications
514-523-8559 p.104 / Cel. 438-390-3985